

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
CANTON DE SEMUR EN BRIONNAIS  
Rue des Ebaulais  
71 800 SAINT CHRISTOPHE EN BRIONNAIS  
Tel : 03 85 25 86 47  
Fax : 03 85 25 87 59

e-mail : [com.com.semur@wanadoo.fr](mailto:com.com.semur@wanadoo.fr)

---

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 2 OCTOBRE 2017 A FLEURY LA MONTAGNE

L'an deux mille dix-sept, le deux octobre, à vingt heures trente, le Conseil de la Communauté de communes du canton de Semur en Brionnais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Fleury la Montagne, salle du vieux cuvage sous la présidence de M. André MAMESSIER

Date de la convocation du conseil communautaire : 21 septembre 2017

Nombre de membres en exercice : 33 – Présents : 29

Etaient présents : M. VERNAY Charles - M. Christophe ROBIN - M. VINCENT Daniel - Mme Isabelle LAGOUTTE - M. CORDEIRO David – M. CHERVIER Bernard – Mme LIEVRE Sandrine - M. DURIAU Pierre, M. MOLIERE Henri, M. BURLOT Jean Claude - M. FEUILLAND Jean Louis - Mme GAGET Claire - M. LAROCHE Louis - M. AUVOLAT Pierre - M. REMILLER Yann - M. PEGUET Jean François - Mr Jean MORIN - Mme AUCAGNE Renée - M. MAMESSIER André, M. Philippe CORNELOUP - Mme BARATHON Brigitte - Mme HAYE Marie Laure - M. BAJARD Robert- Mme Anne NEYRAND - M. Jean-Marc ALAMARTINE - M. BACIAK François - M. BAYON Robert - M. Jacques BLANCHARD - M. RICHARD Jean Paul

Absents excusés : M. MATHIEU Georges- Mme GIRARD Michelle- Mme BRAILLON Sandra, démissionnaire - M. LAMOTTE Jean Paul -

*Secrétaire de séance* : Mme Sandrine LIEVRE

André MAMESSIER ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux délégués communautaires et remercie la commune de Fleury et les conseillers municipaux pour l'accueil dans la salle communale.

Daniel VINCENT présente les excuses de Georges MATHIEU, hospitalisé et de Michelle GIRARD, malade également, il accueille l'assemblée et souhaite une bonne réunion à tous.

Il est procédé à l'appel des présents. Le conseil communautaire prend note de la démission de Sandra BRAILLON pour raisons professionnelles. Jean Charles MARTIN, Adjoint sera le nouveau délégué pour St Julien de Jonzy.

Le compte rendu de la réunion du 26 Juin 2017 à Briant est adopté à l'unanimité. François BACIAK précise que les communes concernées doivent délibérer concernant le transfert des DPU (Droit de Préemption Urbain).

**CONVENTIONS AVEC REGION** : le Président est autorisé à signer les conventions en matière d'aide aux entreprises et en matière d'immobilier d'entreprise.

**TRANSFERT GEMAPI** : suite à la réunion avec les Syndicats de rivière : SYMISOA et SMAAA le transfert de compétence à ces syndicats pourrait avoir lieu début d'année 2018. Il restera à voir pour le Merdasson qui n'appartient pas aux bassins versants de ces syndicats. Il en est de même pour les ruisseaux qui se jettent dans la Loire.

**MUR DE SOUTÈNEMENT** à Saint Christophe : une rencontre a eu lieu avec André MAMESSIER, Jean François PEGUET et le propriétaire des parcelles riveraines en dessous du mur. L'acquisition d'une longe de terrain sera nécessaire pour refaire le mur correctement. L'accès serait possible par une

parcelle appartenant à un autre propriétaire en contre partie du nettoyage du terrain. Le Président est chargé de contacter un géomètre et le Notaire pour contractualiser cette transaction. Le marché de travaux se fera sous forme de MAPA. 3 entreprises seront consultées pour des devis.

*TOITURE MARCHE* : des infiltrations d'eau ont été constatées sur la toiture du marché. Un expert en assurances s'est rendu sur place, une partie des dégâts sera prise en charge par l'assurance « dommages ouvrages » concernant les travaux de construction du marché au cadran. Pour ce qui concerne le chantier toiture foirail il faudra recourir aux garanties décennales auprès des entreprises. Le Président est autorisé à engager les procédures.

*VOLETS VELUX MAISONS D'ACCUEIL IGUERANDE* : suite à la demande d'un locataire lors des fortes chaleurs un devis a été demandé auprès de l'entreprise RIVOLLIER à Iguerande pour la pose de 6 volets à énergie solaire VELUX avec télécommande. Le montant TTC est de 4890.60 €. Ce devis est adopté à l'unanimité. Isabelle VERNAY informe que la réfection du 6<sup>ème</sup> WC est en cours.

*INDEMNITE RECEVEUR* : le conseil communautaire accepte d'accorder les indemnités du receveur municipal entre M. Claude CAMPAGNE et Olivier PATAIN.

*REFERENT PIC DE POLLUTION* : Daniel Vincent est désigné comme référent dans le cadre de la mise en place du comité d'actions en cas de pic de pollution.

*REFERENT* comité de pilotage amélioration de l'accessibilité des services au public : Daniel VINCENT accepte d'être référent.

*LIGNE DE TRESORERIE* : accord pour renouveler la ligne de trésorerie du SPIC pour un montant de 150.000 €.

*CONVENTION SYDESL* : Le Président informe l'assemblée que le SYDESL propose une convention relative à la réalisation des PCAET. Accepté à l'unanimité.

*RASED* : la subvention est à répartir entre Marcigny - La Clayette et Chauffailles compte tenu des intervenants des trois antennes soit 70 € pour chaque.

*PREND CONNAISSANCE* :

- des remerciements de la compagnie de théâtre « Les Farfadets » suite au spectacle « Croisades » à Semur en Brionnais.
- d'un courrier de Pierre AUVOLAT, Maire de Saint Bonnet de Cray au sujet de M. et Mme LAFAY qui a été adressé à diverses administrations.
- de la décision du Conseil Départemental concernant la mise en place d'antennes pour les médecins. Iguerande – Saint Christophe et Semur en Brionnais ont été retenus. Les communes devront fournir le local.
- de l'ouverture des travaux de construction des pavillons OPAC à Semur en fin d'année 2017. Ils devraient être mis en location en octobre 2018.
- La réunion PLUI prévue le 16/11 est reportée au 23/11.

*COMMISSION TOURISME* : Isabelle LAGOUTTE informe que la commission va se réunir le 10 octobre avec à l'ordre du jour : mise à jour du guide « 14 villages pas à pas » - calendrier – cartes postales etc... Le bilan de l'OTSI est bon.

*COMMISSION ACTION SOCIALE* : François BACIAK rappelle la tenue de la bourse aux vêtements, puériculture à Iguerande qui a été un succès.

Animation jeunesse : réunion de la commission de suivi le mardi 10 octobre.

Nouveau projet social : une enquête s'est déroulée en juillet sur le rôle d'Abise sur le territoire, le rendu de ce diagnostic aura lieu le vendredi 20 octobre. Commission action sociale avec les partenaires, seront évoquées les 1<sup>ère</sup> pistes d'actions pour les 4 ans à venir.

La CLAF va se réunir le vendredi 6 octobre 17 – Présentation par les professionnels d'ABISE et les travailleurs sociaux du département de l'action qui a démarré cette année. Objectif de l'action : valoriser les compétences et les capacités des personnes afin qu'elles retrouvent une autonomie de vie dans différents domaines.

MSA : une réunion pour échanger avec les administrateurs, les travailleurs sociaux et les délégués. Le thème sera le plan d'action sociale. Celui-ci permet à la MSA d'être présente à toutes les étapes de la vie et dans les difficultés du quotidien en : intensifiant l'intervention sociale auprès des actifs agricoles fragilisés – maintenir les efforts financiers en faveur de l'enfance, la jeunesse et les familles agricoles – développant la politique gérontologique – projection d'un film : la MSA à vos côtés – Témoignages de personnes qui ont eu des difficultés à un moment de leur vie. Cette réunion se déroulera le lundi 16 octobre à 14 H 30 au lycée professionnel de Charolles.

*COMMISSION MARCHE* : Jean François PEGUET informe qu'en raison de la Toussaint le marché est avancé au lundi 30 octobre. Pour 2017 l'effectif est stable. Pour le marché traditionnel : 7769 animaux en 2016 et 6921 en 2017, le marché de la viande est difficile, l'ambiance est morose, un acheteur est en difficulté financière. L'effectif au cadran est à 37519 animaux, le pourcentage de vente est supérieure (81 %), les tarifs tous confondus sont en hausse. Il y avait un contentieux avec un éleveur, le marché a gagné au tribunal. Un nouveau commercial a été embauché pour la gestion des litiges, les relations avec les éleveurs etc... Une permanence sera tenue à Cournon pour présenter le marché. Une réunion est prévue avec des membres de la commission agricole. Côté tourisme il y a beaucoup de visiteurs. Il faudra étudier un projet de « vitrine » concernant l'accueil sur le marché, dégustation, circuits courts etc...

*COMMISSION AGRICOLE* : Pierre DURIAU rappelle la participation au concours de bovins, 20 exposants ont répondu présents. Il y avait 310 animaux présentés de belle qualité. Aucun des 7 grands prix n'a été vendus au cadran, ces animaux ont été vendus à la barre. La vente a été assez bonne dans l'ensemble malgré la conjoncture (seulement 10 % d'invendus). Le comité concours a fait un effort pour la réception des élus et le respect des horaires. Jean François PEGUET fait remarquer toutefois qu'il y a eu un problème au moment de la présentation des animaux.

L'animation pour les écoles est en cours, les élèves iront au moulin de Lugny les Charolles au mois d'octobre pour certains et en avril pour d'autres.

Il faudra programmer une réunion pour le projet d'aménagement d'un espace dégustation. Pierre rappelle l'invitation de l'association « Tous Paysans » pour la présentation du bilan et la projection du film de la démarche qui aura lieu le 17 octobre à St Julien de Jonzy. Une commission avec les acteurs du marché va se réunir pour étudier les points à améliorer.

*PLUI* : David CORDEIRO fait le point : le bureau d'étude constate une bonne mobilisation des référents et des communes. Le 19 octobre à Semur en Brionnais se tiendra une réunion de présentation du PADD avec les Personnes Publiques Associées, les Maires et Référents des communes. Une réunion aura lieu pour la population mi décembre à Saint Christophe. La partie réglementaire sera étudiée le 23 novembre. Les élus ont assistés à une réunion avec l'ABF et la DRAC pour l'intégration des paysages : Unesco – Sites Particuliers Remarquables – zones sauvegardées – règlement spécifique. Il faudra travailler sur l'élaboration d'un nuancier pour les menuiseries, façades etc... qui sera à intégrer dans le PLUI. Voir pour solliciter un architecte conseil lors des dépôts des documents d'urbanisme.

Le nouveau site Internet de l'OTSI sera fonctionnel en fin d'année.

Bulletin : les présidents de commission doivent faire passer leurs articles.

SMEVOM : le dossier de consultation pour la station de traitement des déchets sera prêt pour juin 2018.

*COMMISSION ENVIRONNEMENT* : Daniel VINCENT donne les indications concernant:

- le broyage des déchets verts : 144 Tonnes ont été livrées à 3 agriculteurs pour faire de l'écocompostage – il en reste 20 T disponible en déchèterie pour les communes et particuliers . Les mesures de température ont été réalisées par Françoise MENEGON de la Chambre d'Agriculture et les prélèvements de matière ont été transmis au laboratoire pour analyse réglementaire

- La mise à disposition des bacs pour les manifestations estivales a été satisfaisante.

I- Les divers dépôts sauvages relevés cet été dans les communes et sur le site déchèterie ont fait l'objet de poursuites.

- L'opération lavage des containers se fera en octobre.

- Aiguilly Recyclage propose gratuitement des déchets de bois pour chauffage ou paillage à prendre sur site à Vougy,

- Un courrier sera envoyé à L'EPADH de Semur concernant la prise en charge du traitement de ses Bio déchets

- Une Réunion s'est déroulée le 25 septembre pour finaliser les animations avec les écoles en liaison avec la commission agricole soulignant l'implication et le dynamisme des enseignants présents. Une visite du centre de tri est prévue en novembre pour les plus grands et un spectacle pour les petits aura lieu sur 2 journées en janvier à St Christophe et à Iguerande. Une opération "nettoyage de site" est programmée samedi 30 juin sur les 14 communes en partenariat avec les habitants, associations, scolaires.

SMEVOM : Les études se poursuivent pour la future usine de traitement des déchets avant enfouissement qui serait réalisée à Autun. Le principe retenu est une DSP pour réalisation conception -réalisation, exploitation et maintenance. L'achat du terrain, les études jusqu'à l'attribution du marché sont conduites par le SMEVOM.

Ordures Ménagères: Suite aux différentes réunions de la commission et en liaison avec notre partenaire Chamfray pour les OM ,il est convenu que chaque maire et délégués ou élus, fasse un

suivi sur sa commune le jour de collecte avec le responsable technique de Chamfray, afin d'établir un diagnostic sur le parc ,le contenu ,l'implantation des différents bacs ou conteneurs , complété par une seconde réunion technique sur site ,hors jour de collecte, afin d'étudier toutes les possibilités d'amélioration ,d'adaptation du type et du mode de collecte.

Une première synthèse de toutes les observations et propositions sera faite le 30 novembre et affinée pour le budget afin de prendre des décisions pour diminuer drastiquement le tonnage des OM ,compte tenu des futures hausses qui nous attendent au niveau des taxes (après la TVA de 5,5 à 10%, la TGAP va passer de 30 à 100 euros la tonne , le traitement avant enfouissement est estimé à 30 /35 euros la tonne) et diminution des aides pour le tri (baisse de 6 euros à 3 voire 2 euros la tonne coté Ecoemballage)

André MAMESSIER remercie les Présidents de commission pour le travail efficace effectué.

TOUR DE TABLE :

**Saint Christophe** : des remerciements sont adressés à la commune d'Iguerande pour les places gratuites à distribuer aux associations pour un spectacle à l'espace culturel. D'autres Maires expriment également des remerciements pour ce geste.

**Ligny en Brionnais** :Pierre DURIAU précise que les billets d'Iguerande seront données lors du Téléthon – il réitère les problèmes de débit ADSL.

*Iguerande* : 1000 dz d'escargots ont été servis pour la fête – 300 participants pour le Trail, à souligner l'excellente organisation – les travaux de la cure sont terminés, ceux de l'école maternelle sont en cours – un totem sera mis en place par le Département après la route de Fleury – une conférence de presse pour la voie verte va se tenir prochainement.

**Fleury** : fin des travaux d'aménagement de la place + accessibilité handicapés. Une expo a lieu au Pavillon avec l'artiste Elvezir.